

Charte de la bientraitance

Conserver

en toute circonstance une attitude professionnelle et humaine, d'écoute et de discernement, dans la relation avec le patient.

Assurer

une qualité des soins et une prise en charge globale conformes aux recommandations et aux bonnes pratiques professionnelles, aussi bien dans le cadre des soins courants que dans celui des soins innovants.

Favoriser

en toutes circonstances les conditions et le climat de confiance permettant au patient de participer aux décisions le concernant.

Garantir

à chacun une information individuelle, adaptée en s'assurant de sa bonne compréhension.

Fournir

des prestations de qualité en matière d'accueil, d'hôtellerie et d'hygiène.

Identifier

et prendre soin des souffrances physiques, psychiques et morales, aiguës et chroniques.

Respecter

la dignité et l'intimité du patient ainsi que ses droits.

Prendre en compte

en compte la satisfaction et les propositions des patients et de leur entourage pour améliorer en continu nos services.

Apporter

un soutien et un accompagnement au patient et à ses proches tout au long de sa prise en charge.

Veiller

au respect de la confidentialité des informations relatives à la personne.